

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL  
des DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**Séance du 27 octobre 2022**

**CD20221027\_33  
id. 6638**

*Le 27 octobre 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,*

*Nombre de conseillers départementaux : 30  
Quorum : 16*

*Sont présents :*

*M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSE, M. GONZALEZ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL*

*Sont représentés :*

*M. ALBUGUES (pouvoir à Mme DELBREIL), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme HEULLAND (pouvoir à M. PECOU)*

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

**DELIBERATION**

**ÉLABORATION DU PREMIER SCHÉMA DÉPARTEMENTAL  
POUR LA CULTURE EN TARN-ET-GARONNE**

Les élus de la commission culture patrimoine, langue occitane et Monsieur le Président ont souhaité initier l'élaboration d'un schéma départemental dont l'objet sera de rendre visible l'ambitieuse politique culturelle de la collectivité au service de tous les

Tarn-et-Garonnais, sur l'ensemble du territoire ainsi que de structurer l'action des services et leurs interactions.

Il convient donc, aujourd'hui, de lancer officiellement l'élaboration de ce premier schéma départemental pour la culture en Tarn-et-Garonne pour la période 2022-2028. Il a été proposé de le construire avec les ressources internes, dans une approche transversale de la culture et en articulation avec les autres schémas dont dispose la collectivité, tels que ceux de la « lecture publique », « des enseignements et de l'éducation artistiques » et d'autres compétences comme ceux des « archives », du « tourisme » et de la « solidarité ».

Pour mener à bien ce travail, deux instances de concertation, d'évaluation et de suivi vont être mises en place :

- **un comité de pilotage**, instance décisionnaire, relais de la volonté politique, portera la demande, veillera au bon fonctionnement du projet et assurera le travail préparatoire et la remontée d'informations à l'assemblée délibérante. Cette instance va également permettre l'identification des investissements nécessaires ainsi que la planification des dates clés. Il produira aussi l'analyse des options proposées par le comité technique et présentera la décision sur les orientations stratégiques. Il sera amené à se réunir autant que nécessaire.

Sa composition sera la suivante :

- Madame Christiane Le Corre, vice-Présidente déléguée à la culture
- Madame Patricia Ducassé, Présidente de la neuvième commission culture, patrimoine, langue occitane
- Madame Catherine Bourdoncle, membre de la neuvième commission culture, patrimoine, langue occitane
- Madame Marie-José Mauriège, membre de la neuvième commission culture, patrimoine, langue occitane
- Monsieur le directeur général des services
- Madame la directrice générale adjointe du pôle éducation, enseignement supérieur, sport
- Madame la directrice des affaires culturelles.

- **un comité technique**, placé sous l'autorité du comité de pilotage, composé de personnes ressources apportant leur expertise sur les différents champs de compétences et réalisant les productions nécessaires à l'avancement du projet. Ce comité définira un calendrier et une méthodologie de travail.

Sa composition sera la suivante :

- Madame la directrice de Tarn-et-Garonne Arts et Culture
- Monsieur le directeur des archives départementales
- Madame la directrice de la médiathèque départementale
- Monsieur le chef de service de l'abbaye de Belleperche et musée des arts de la table
- Madame l'adjointe au chef de service de l'abbaye de Belleperche
- Madame la cheffe de service de l'espace des Augustins
- Un référent pour la direction de la solidarité et de l'attractivité territoriales
- Un référent pour le pôle des solidarités humaines
- Madame la directrice des affaires culturelles.

Ces deux instances pourraient être élargies par tout représentant dont l'expertise apparaîtrait utile aux concertations engagées.

• **Diagnostic et concertation d'ici la fin de l'année 2022 :**

Un premier phasage est consacré à la réalisation d'un diagnostic de la politique culturelle départementale dans les différents services y concourant. En 2017, Tarn-et-Garonne arts et culture avait réalisé un état des lieux comprenant différentes pistes d'amélioration. Il a servi de base de travail.

À partir de ce document, mis à jour et d'échanges avec les élus mais également avec les services culturels des structures départementales, plusieurs orientations stratégiques et thématiques se sont déjà dégagées.

Orientations stratégiques :

- faire de la culture, un levier de développement et de maillage pour plus d'attractivité des territoires ;
- encourager une culture de proximité accessible à tous ;
- installer le Département comme interlocuteur et référent culturel auprès des acteurs culturels et des collectivités territoriales.

Thématiques :

- revoir les aides départementales « culture » et mieux informer les acteurs culturels ;

- développer les conventionnements avec les collectivités, les intercommunalités, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ainsi que les partenaires culturels ;
- communiquer et promouvoir la politique culturelle départementale ;
- soutenir davantage l'éducation artistique et culturelle avec une attention particulière portée à la jeunesse ;
- faciliter l'accès de tous les publics à des œuvres et des pratiques culturelles diverses par la médiation culturelle ;
- travailler à l'obtention d'un label ou d'une scène conventionnée pour le Département ;
- s'interroger sur la part donnée à la compétence départementale partagée qui est celle de « protection du patrimoine » ;
- définir la feuille de route départementale « promotion de l'occitan » ;
- définir l'action départementale pour le soutien aux arts plastiques et visuels.

**Fin 2022 début 2023, une concertation** (rencontres et échanges), en présence à la fois des partenaires institutionnels et culturels, mais aussi des élus de collectivités territoriales, des compagnies professionnelles, des référents enseignement - culture de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, des directeurs d'écoles de musiques, des opérateurs culturels avec lesquels la collectivité signe des conventions, des associations culturelles, sera organisée sur une journée type « World Café ». Il s'agit là d'un processus créatif visant à faciliter le dialogue constructif, afin d'enrichir le diagnostic et de traduire les idées en orientations stratégiques.

L'objectif est de dégager une « photographie fidèle du terrain culturel tarn-et-garonnais ».

Cette première approche servirait de véritable point d'accroche dans la définition d'une politique culturelle départementale, adaptée aux besoins du territoire et à ses différents acteurs et d'en définir les axes stratégiques.

• **Proposition du schéma à l'Assemblée départementale en 2023 :**

Sur cette base et sous réserve du respect du calendrier prévisionnel, une proposition de schéma départemental pour la culture avec un **plan d'actions opérationnel sur 6 ans**, pourrait être soumise à la validation de l'Assemblée départementale en 2023.

Une proposition de plan au schéma départemental est détaillée en annexe n°1.

- **Organisation d'un événement officiel pour présenter le schéma aux acteurs culturels du territoire :**

Outre la délibération fixant les orientations en matière de culture, il pourrait être organisé, éventuellement en fin d'année 2023, un événement type « Assises de la culture » en direction notamment des élus des communes et des intercommunalités du département, mais également des acteurs culturels afin de leur présenter le schéma départemental de la culture 2022- 2028. Enfin, une communication plus large pourra être établie via les supports habituels de la collectivité (magazine institutionnel, site internet, conférence de presse, guides...).

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture, patrimoine, langue occitane,

Vu la demande de modification concernant la composition du comité de pilotage,

Considérant la volonté de la collectivité à initier l'élaboration d'un schéma départemental dont l'objet sera une meilleure visibilité de la politique culturelle du Département au service de tous les Tarn-et-Garonnais, sur l'ensemble du territoire ainsi que de structurer l'action des services et leurs interactions,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Approuve, selon les modalités susvisées, le principe relatif au lancement d'une stratégie départementale pour la culture en Tarn-et-Garonne, en vue de l'élaboration du premier schéma départemental pour la culture en Tarn-et-Garonne (2022-2028), étant précisé que ce schéma sera soumis à l'Assemblée départementale, pour approbation, lors d'une séance ultérieure ;

- Approuve la création et la composition des deux instances de pilotage, telles que définies supra.

Pour : 28

Contre : /

Abstentions : 2

Adopté à la majorité.

Le Président,

Michel WEILL